

Les attributions du CSE

Exercer ses missions et attributions dans le cadre du CSE

entreprise de
+ de 50 salariés

▶ 2 JOURS - 14H

▶ PRÉREQUIS : Aucun

▶ PUBLIC : Elus titulaires/suppléants du CSE

OBJECTIFS

- Savoir quand et comment se met en place le CSE
- Maîtriser les missions des élus au CSE
- Connaître et mettre en oeuvre les règles de fonctionnement du CSE
- Identifier les moyens du CSE

MODALITÉS ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

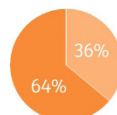
- Evaluation des compétences acquises tout au long et en fin de formation : tour de table, débriefing collectif, quizz
- Grille d'évaluation des acquis de compétences
- Questionnaire de satisfaction

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

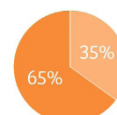
- Apports théoriques
- Echanges d'expériences
- Supports vidéo

INDICATEURS DE PERFORMANCE

→ Atteinte des objectifs de la formation



→ Utilité des connaissances acquises



■ Satisfaisant

■ Très satisfaisant

PROGRAMME

Savoir quand et comment se met en place un comité social et économique (CSE)

- Contexte historique : quelques repères
- Les conditions de mise en place et les différents CSE

Maîtriser les missions des élus du comité social et économique (CSE)

- Les attributions générales des élus
 - Les réclamations et applications du code du travail
 - La santé, sécurité et conditions de travail
 - Les attributions économiques et professionnelles
 - Les activités sociales et culturelles
- Les consultations et informations obligatoires et ponctuelles
- Le droit d'alerte
- Le recours à l'expertise

Connaître les règles de fonctionnement du comité social et économique (CSE)

- La composition du CSE et le rôle respectif de ses membres
- La personnalité civile
- Le règlement intérieur
- Les réunions du CSE
- Les commissions

Identifier les moyens du comité social et économique (CSE)

- Les moyens humains - les heures de délégation
- Les moyens matériels
- Les moyens financiers et la gestion des deux budgets du CSE

COÛT DE LA FORMATION (Adhérents)

- En inter : 630 € TTC / personne (hébergement, déplacement et repas en sus)
- En intra : sur devis

ACCESSIBILITÉ : Session accessible aux personnes en situation de handicap.
Merci de contacter le référent handicap Cezam - Mail : f.martins@cezam-aura.fr

Calendrier
formation :



Pour s'inscrire :



2024 - Mise à jour le 13 mars 2024